

**L'Association de protection de l'environnement  
du Lac à l'Anguille inc**



L'Association de protection de l'environnement du lac à l'Anguille a été fondée en 1984 et regroupe des propriétaires riverains au même titre que les associations de lac fondées depuis les années 1980.

Trente (30) ans plus tard les connaissances en regard de la protection des lacs et des cours d'eau ont évolué et nous parlons maintenant de bassin versant .

Un bassin versant se définit comme suit ; «Un vaste territoire géographique à l'intérieur duquel l'eau se trouve dirigée, par gravité, vers un même lieu de convergence: un lac ou un cours d'eau. Strictement, l'aboutissement ultime d'un bassin versant est un océan ». Les caractéristiques du contenu de l'eau d'un lac sont largement influencées par l'étendu et la nature de son bassin versant, notamment par le type d'occupation du sol qu'on y observe.

Le Lac à l'Anguille, dont l'étendue est de 98 hectares, est situé dans le 4<sup>e</sup> rang Ouest de Saint-Anaclet et fait partie du bassin versant de la Rivière Germain-Roy. Cette rivière traverse entre autres les zones urbanisées de la Municipalité de Saint-Anaclet et de la Ville de Rimouski et se jette dans le Fleuve Saint-Laurent à la Pointe Pouliot. Le bassin versant du Lac à l'Anguille, dont l'étendu est de 588 hectares, comprend les lacs Desrosiers et Blanc. La rive nord du lac est presque complètement urbanisée. Les terres agricoles occupent 12.5% de la superficie du bassin versant.

Les effets cumulatifs du déboisement et la pollution en provenance des résidences et des entreprises agricoles qui ceinturent le plan d'eau ont engendré au début des années '90 les premières explosions de cyanobactéries (algues bleu-vert). Dans un lac pour éviter la prolifération des algues bleu-vert, il faut par tous les moyens restreindre les apports de phosphore dans le plan d'eau.

Un projet pilote de restauration du lac à l'Anguille présenté par notre Association et retenu par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs vise cet objectif de réduire l'apport en nutriment et phosphore dans le plan d'eau.

André Lévesque, président

*Boîte vocale : 418-722-9637*